

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 08
Voix favorables : 08
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0
Refus de prendre part au vote : 0

LE CONSEIL DE LA RECHERCHE
Séance du 11/09/2023

DELIBERATION
n°CR 2023-03

***portant avis relatif à la nomination du directeur de l'école doctorale Toulouse Sciences
Economiques (ED 171)***

Vu le code de l'éducation,

Vu le Décret n° 2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE,

Vu le Décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts,

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 modifié, fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national du doctorat,

Vu l'avis favorable rendu par le Conseil de l'école doctorale Toulouse Sciences Economiques en date du 28 août 2023 quant à la nomination de son directeur,

Considérant l'avis du Conseil d'administration de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE, en date du 19 juin 2023, approuvant les statuts de l'école doctorale Toulouse Sciences Economiques et son règlement intérieur,

Le conseil de la recherche, après en avoir délibéré, rend l'avis suivant :

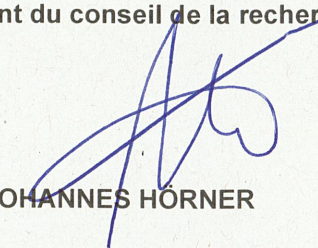
Article 1^{er} :

La candidature unique de M. Fabrice COLLARD à la direction de l'école doctorale Toulouse Sciences Economiques est accueillie favorablement.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la rectrice de région académique Occitanie. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de TSE.

Le président du conseil de la recherche,


JOHANNES HÖRNER